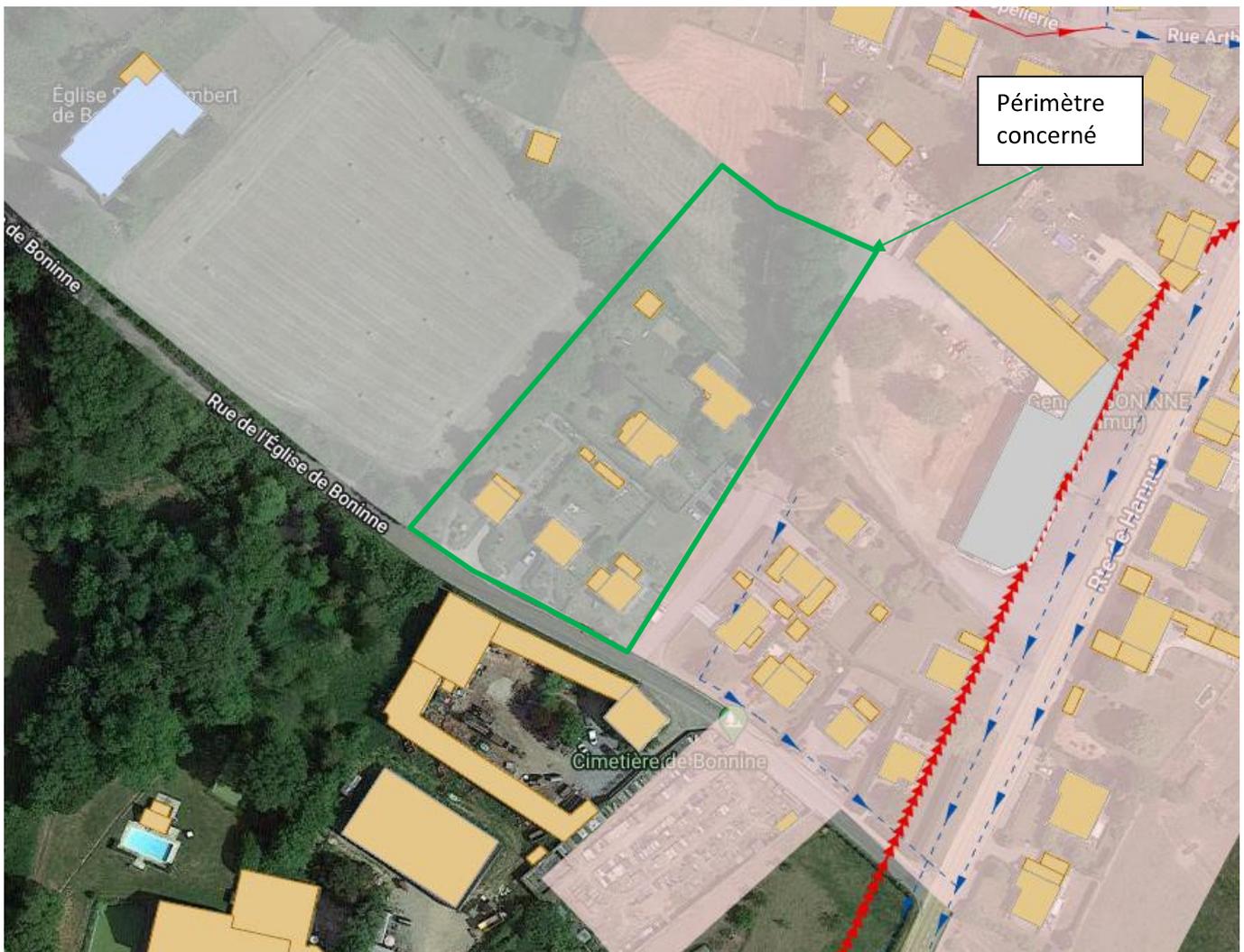


BONINNE – Rue de l’Eglise

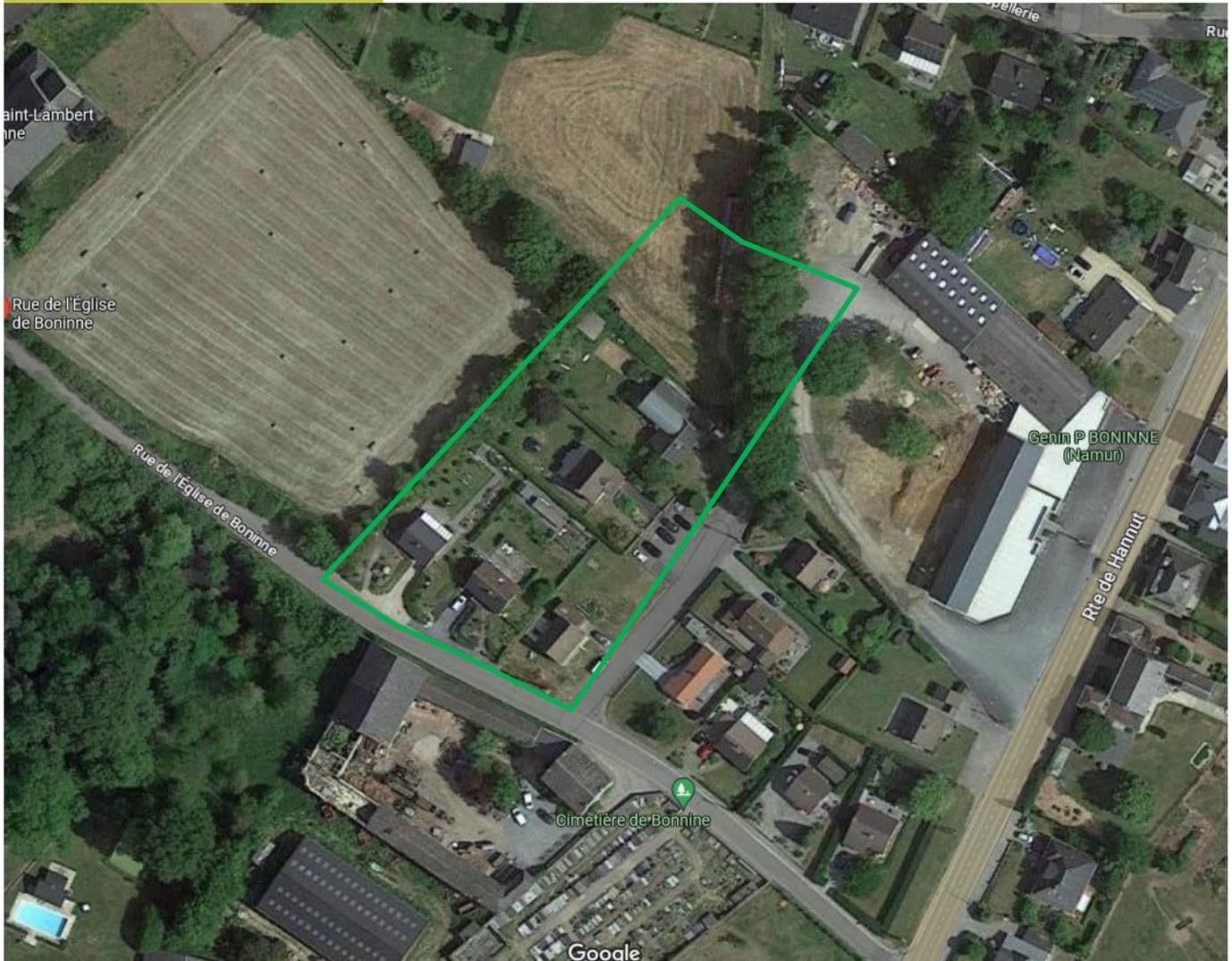
RAPPORT DE MOTIVATION DE L’ORGANISME AGREE INASEP.

L’INASEP a été consultée pour la problématique de l’assainissement d’une partie de la rue de l’Eglise à Boninne.

Situation actuelle (PASH et Google Maps)



PASH (SPGE)



Google Maps

Le périmètre dont objet concerne 5 habitations à Boninne, rue de l'Église, il s'avère qu'un égouttage est existant au droit des habitations n° 24, 26 et 28 et que les habitations n°28b et 28c (cul de sac) sont également raccordées.

La situation réelle de l'égouttage est reprise dans l'extrait du portail cartographique de la Ville de Namur repris ci-dessous.



NAMUR
CAPITALE

BONINNE

Rue de l'Eglise de Boninne 24-26-28-28B-28C

De ZAA vers ZAC car égout existant

Ech : 1/ 911

25 m



Extrait cartographique – Ville de Namur

Conclusion

A la lecture de ces éléments, il est proposé de modifier le mode d'assainissement de ce périmètre au profit de l'assainissement collectif.

